

**PROGRAMME EXPERIMENTAL FLEX'SPORTS**  
**Note à l'usage des associations**

Vous souhaitez participer au déploiement du programme expérimental FLEXSPORTS dans le cadre de votre demande de subventions. Ce programme créé et expérimenté en 2019, s'inscrit désormais de manière prioritaire dans l'Item « **Développement de la pratique** » et l'axe fédéral : « **diversifier et renforcer l'offre de pratique multisport** ». Cette annexe a pour objet de vous présenter les grands axes de ce programme. N'hésitez pas à contacter votre référent technique pour de plus amples explications.

### Pour quoi faire ?

Dans une **perspective d'innovation de son offre fédérale au regard de l'évolution des besoins des pratiquants**, ce programme à destination des associations multisports ou à « vocation » multisports devra concourir à :

- Favoriser la pratique sportive multisports tout au long de la vie,
- Favoriser la notion d'accompagnement personnalisé dans des parcours d'accès aux pratiques,
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et/ou formes de pratiques et/ou espaces de pratiques.

### De quoi parle-t-on ?

**FLEXSPORT est un programme innovant** qui consiste à accompagner les pratiquants dans des parcours **flexibles** d'accès aux pratiques multisports régulières, cohérentes et pérennes au sein du réseau associatif Léo Lagrange et en dehors<sup>1</sup>.

#### **Cadrage de l'action :**

- **Temps du parcours : 6 à 10 mois,**
- **Publics cibles : tout type de publics entre 10 et 20 pratiquants,**
- **Nature des activités : Multisports, Sports de Nature et Sport-santé (APA)<sup>2</sup>,**
- **Types de pratiques : Collective, individuelle, encadrée, libre, sur temps de travail, etc.**

#### **Principe d'action :**

- **Créer un SAS d'entrée (6 à 12 mois) au travers d'un parcours d'accès aux activités multisports afin de :**

<sup>1</sup> « En dehors » signifie la possibilité pour les licenciés de pratiquer leurs activités au-delà de la structure club multisports : pratique autonome ou auto-organisée à différents moments de la journée ou pratique dans un club affilié à une autre fédération.

<sup>2</sup> Possibilité d'ouvrir aux activités culturelles en compléments étant donnée la spécificité du réseau autour du multi-activité.

- **Accueillir, orienter et suivre** un groupe de pratiquants dans leurs parcours,
  - **Assurer l'interface**, entre chaque pratiquant, ses différentes (formes de) pratiques sportives, le club et/ou les différentes sections sportives, (cohérence club multisport),
  - **Mettre en œuvre un programme d'accompagnement global** personnalisé permettant d'inscrire, d'évaluer puis de stabiliser les personnes dans une pratique sportive diversifiée et flexible.
- **Stabiliser l'activité (N+ 1)** à travers l'inclusion des personnes dans les activités régulières de l'association. Cet axe implique pour l'association **de réfléchir à un système de cotisations club accessibles au plus grand nombre.**

Le volume et la durée consacré à l'accompagnement des parcours est à définir en fonction (**entre 10 à 30h/mois**) :

- **Des besoins et des disponibilités des publics volontaires,**
- **Des capacités de mobilisation du club en ressources humaines,**
- **De la capacité de prise en charge financière** : possibilités de co-financements.

#### Conditions de participations pour les clubs :

- **Etre un club multisports** ou à « ouverture » multisports,
- **Capacités du club ou de la structure locale à porter et pérenniser** tout ou partie de l'action,
- **Présence d'un professionnel du sport** au sein du club assurant les missions de « coordonnateur multisports Léo »<sup>3</sup>,
- **Club représentatif d'une partie des activités** multisports majeurs de la fédération,
- **Etablir une fiche-Action spécifique** (campagne PSF).

#### Rôle spécifique de l'accompagnateur :

La clef de réussite de ce programme réside pour partie dans la mobilisation **d'un « coordonnateur multisports Léo » exerçant des fonctions d'éducateur sportif** et d'accompagnement :

- **Etablir un diagnostic complet des besoins repérés** : condition physique, qualité de vie, envies, bien-être, etc.
- **Proposer une planification de cycles et de séances multisports** associant, en fonction des besoins, différentes pratiques (sections du club et autres si nécessaire<sup>4</sup>) et forme de pratiques (pratique libre, dans le cadre de l'entreprise).
- **Assurer un suivi régulier** sur la base de rencontres sur site et/ou d'échanges téléphoniques ou via les réseaux sociaux à l'aide un support commun à tous les adhérents (**carnet de suivi**) permettant de recueillir les données en vue de la phase expérimentale du projet.

---

<sup>3</sup> Si possible dans une logique de co-financement d'un poste existant.

<sup>4</sup> Exemple des Maisons de quartier, CCAS et autres clubs sportifs affiliés à d'autres fédérations (natation, judo, etc. par exemple).

Schéma synthétique de l'action :

